

AEROPORT DE LILLE SAS

Projet de modernisation Aéroport Lille-Lesquin

Concertation préalable
du 12 octobre au 4 décembre 2020

SYNTHÈSE DU BILAN DU MAÎTRE D'OUVRAGE

17 FÉVRIER 2021



Le présent document est une synthèse du bilan de la concertation préalable, document dressé par le maître d'ouvrage et tenant compte de celui établi par le garant, rendu public le 18 décembre 2020. Il rend compte des contributions du public durant la concertation et indique les enseignements tirés par le maître d'ouvrage, et les engagements qu'il prend pour la suite du projet.



Sommaire

LE PROJET PRÉSENTÉ EN CONCERTATION	3
UNE CONCERTATION MENÉE DU 12 OCTOBRE AU 4 DÉCEMBRE 2020	3
Les modalités de dialogue	3
Les outils d'information	4
La participation du public en chiffres	4
SYNTHÈSE DES CONTRIBUTIONS DU PUBLIC	5
Des objectifs identifiés mais aussi questionnés au regard de la crise sanitaire	5
Des propositions concernant les aménagements	5
La desserte de l'aéroport au cœur des contributions	5
De nombreuses inquiétudes exprimées concernant l'impact sonore	5
De nombreux échanges sur les autres impacts potentiels du projet	6
Les remarques du public sur le dispositif de concertation	6
LES ENGAGEMENTS DU MAÎTRE D'OUVRAGE À L'ISSUE DE LA CONCERTATION	6



LE PROJET PRÉSENTÉ EN CONCERTATION

Aéroport de Lille SAS, société composée de deux actionnaires - Eiffage Concessions et Aéroport Marseille Provence - est l'exploitant de l'aéroport de Lille depuis le 1^{er} janvier 2020. À ce titre, elle a été missionnée par les collectivités locales à travers du SMALIM, **pour moderniser l'aéroport afin de conforter sa dimension de porte d'entrée du territoire**, au cœur de la Métropole européenne de Lille (MEL) et de la Région Hauts-de-France.

Le projet présenté lors de la concertation publique vise à adapter l'aéroport aux évolutions réglementaires et à accompagner la croissance naturelle du trafic, en améliorant dès à présent la qualité de service et l'accueil des passagers et en proposant des destinations adaptées aux besoins des habitants de la région et de la métropole. Pour cela le projet comprend :

- des **opérations réglementaires**, que l'aéroport de Lille devra conduire pour pouvoir conserver sa certification et ses autorisations à opérer,
- et des **opérations de modernisation**, afin notamment d'éviter la saturation de l'aérogare passagers.

Aéroport de Lille SAS a également pour objectif d'augmenter la part modale des transports en commun afin de la porter à 17% d'ici 2039 - contre 5% actuellement.

Le coût global du projet est estimé à 100,9 M€ HT. Le projet est entièrement financé par l'exploitant, Aéroport de Lille SAS, sans aucun financement public.

Retrouvez le détail du projet sur le site du projet : modernisons-aeroportdelille.fr

UNE CONCERTATION MENÉE DU 12 OCTOBRE AU 4 DÉCEMBRE 2020

LES MODALITÉS DE DIALOGUE¹

5 RÉUNIONS
PUBLIQUES

1 RENCONTRE
DE PROXIMITÉ

2 LIVE
CHAT

1 FORMULAIRE EN LIGNE

POUR DÉPOSER DES AVIS, DES QUESTIONS ET DES CAHIERS D'ACTEUR

¹ Ces modalités de concertation ont été adaptées au contexte de crise sanitaire, avec des réunions publiques tenues en ligne durant le confinement mis en place le 30 octobre 2020.



LES OUTILS D'INFORMATION

20 000

VISITES SUR LE
SITE INTERNET
DÉDIÉ AU PROJET

20 000

DÉPLIANTS
D'INFORMATION
DISTRIBUÉS

1 190

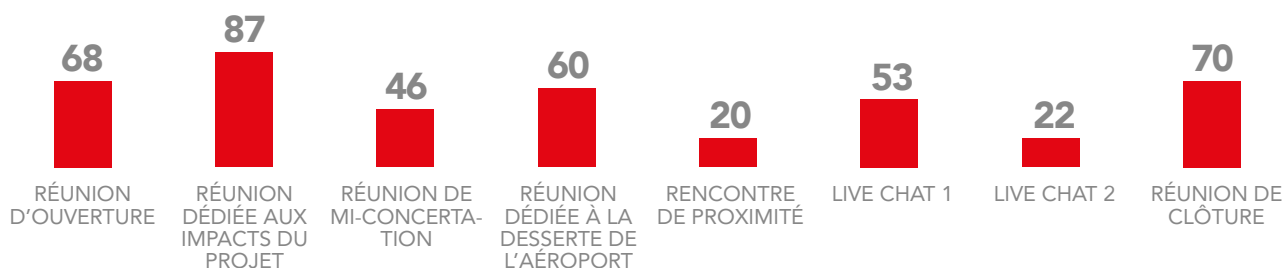
DOSSIERS DE
CONCERTATION
DISTRIBUÉS

56

AFFICHES
SUR LE
TERRITOIRE

LA PARTICIPATION DU PUBLIC EN CHIFFRES

UN TOTAL DE **426 PARTICIPANTS** AUX DIFFÉRENTES RENCONTRES



458 CONTRIBUTIONS À LA CONCERTATION AU TOTAL

113 CONTRIBUTIONS
LORS DES RENCONTRES

345 CONTRIBUTIONS
VIA LE SITE INTERNET

La concertation s'est déroulée **sous l'égide d'un garant désigné par la CNDP, Laurent DEMOLINS**, chargé de veiller à la qualité des informations diffusées au public et au bon déroulement de la concertation. À l'issue de la concertation, le garant a rédigé un rapport rendu public le 18 décembre 2020 sur le site Internet du projet.



Le garant considère que la concertation préalable organisée et conduite par Aéroport de Lille SAS, avec l'appui du SMALIM et sous l'égide de la CNDP, a atteint les objectifs d'information et de participation du public que la CNDP préconise en vue d'améliorer tout projet ayant une incidence sur l'environnement.

Rapport du garant (page 20), 18 décembre 2020



SYNTHÈSE DES CONTRIBUTIONS DU PUBLIC

DES OBJECTIFS IDENTIFIÉS MAIS AUSSI QUESTIONNÉS AU REGARD DE LA CRISE SANITAIRE

Lors des différents échanges, l'aéroport a été reconnu à plusieurs reprises comme un pôle d'attractivité du territoire en tant que service public de transport. Les opérations de mise aux normes réglementaires apparaissent nécessaires pour les participants, qui expriment également le besoin d'améliorer l'accueil des passagers et de moderniser la structure aéroportuaire : « *je pense que la métropole mérite un vrai aéroport digne de ce nom* ». Plusieurs participants soulignent que la modernisation de l'aéroport est un levier économique pour la région et souhaitent le développement de nouvelles destinations adaptées aux besoins des habitants des Hauts-de-France. Au-delà du partage des objectifs du projet, des questions ont été posées sur les hypothèses de trafic aérien et sur la pertinence du calendrier du projet dans un contexte de baisse du trafic aérien. Enfin, quelques participants ont questionné de la stratégie de développement de l'aéroport, en particulier en ce qui concerne le fret aérien et le low-cost.

DES PROPOSITIONS CONCERNANT LES AMÉNAGEMENTS

La concertation a permis aux contributeurs de formuler des demandes précises concernant la mise en place d'aménagements de l'aérogare : créer un espace de jeux pour les enfants, une salle de change pour personnes handicapées, permettre de voir la piste depuis le hall des départs, réaliser un parking silo, etc. Enfin, des interrogations sur les études d'opportunités immobilières ont émergé.

LA DESSERTE DE L'AÉROPORT AU CŒUR DES CONTRIBUTIONS

La concertation a fait émerger des attentes importantes en matière de transports en commun. Des participants ont émis des craintes concernant la saturation du réseau routier métropolitain et des propositions ont été émises afin d'améliorer la desserte : prolonger le métro 1 jusqu'à l'aéroport, créer un tramway ou encore mettre en place une navette entre la station 4 cantons et l'aéroport. Des attentes sur les voies cyclables desservant l'aéroport ont également été exprimées.

DE NOMBREUSES INQUIÉTUDES EXPRIMÉES CONCERNANT L'IMPACT SONORE

Les riverains de l'aéroport ont exprimé leur crainte d'une éventuelle augmentation du bruit liée à l'augmentation du nombre de vols, et plus particulièrement des vols de nuit. Plusieurs participants ont sollicité la mise en place d'un couvre-feu. Des précisions ont été demandées sur les trajectoires de vols, le renouvellement des flottes d'avions, les mesures de réduction des nuisances sonores, sur le renouvellement du système de mesure de bruit, ainsi que sur le plan d'exposition au bruit (PEB) et le plan de gêne sonore (PGS).

DE NOMBREUX ÉCHANGES SUR LES AUTRES IMPACTS POTENTIELS DU PROJET

Plusieurs contributions ont émis des inquiétudes quant à une potentielle dégradation de la qualité de l'air liée au trafic routier et aérien, mais aussi quant à l'impact du projet sur la ressource en eau et sur l'imperméabilisation des sols. Des précisions ont été demandées sur les inventaires écologiques, et une meilleure insertion paysagère de l'aéroport vers le sud de l'aéroport a été demandée. En outre, des questions sur la conduite des études menées dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et les mesures envisagées ont été posées. L'impact du transport aérien sur le réchauffement climatique a été soulevé à plusieurs reprises. Les avantages socio-économiques du projet sont attendus par le public, particulièrement les créations d'emplois. Toutefois, des doutes ont été émis sur les emplois dans un secteur aérien qui a été fortement impacté par la crise sanitaire

LES REMARQUES DU PUBLIC SUR LE DISPOSITIF DE CONCERTATION

La démarche volontaire du maître d'ouvrage a été appréciée par le public, qui a notamment souligné l'effort fourni lors des réunions publiques pour donner la parole à tous les participants et pour les réponses apportées. Enfin, les participants ont exprimé le souhait de voir le dialogue se poursuivre, notamment pour partager les résultats des différentes études devant être rendues publiques en 2021.

LES ENGAGEMENTS DU MAÎTRE D'OUVRAGE À L'ISSUE DE LA CONCERTATION

À l'issue de la concertation, Aéroport de Lille SAS est confortée dans son choix d'organiser volontairement une concertation préalable : elle considère que **ce dialogue a permis d'enrichir le projet en bénéficiant du regard du public sur les aménagements prévus et que la concertation a constitué une opportunité de nouer des relations avec le public et les élus du territoire.**

Compte tenu des échanges durant la concertation préalable et des recommandations du garant dans son rapport publié le 18 décembre 2020, **le Conseil d'administration d'Aéroport de Lille SAS, réuni le 26 janvier 2021, a décidé de poursuivre le projet de modernisation de l'aéroport de Lille, et de lui apporter plusieurs évolutions, en tenant compte des avis exprimés lors de la concertation.**

Ainsi, les évolutions du projet concernent :

La modularité du projet en période de crise sanitaire

Le maître d'ouvrage a rendu le projet flexible et modulaire pour l'adapter à la reprise effective du trafic aérien et à l'évolution de la réglementation sur le trafic aérien. Les opérations de mises aux normes seront réalisées dans les délais prescrits mais le calendrier et **le contenu des autres opérations de modernisation seront adaptés au regard de l'évolution réelle des données de trafic aérien à l'issue de la crise sanitaire**. La rédaction des dossiers administratifs, notamment d'évaluation environnementale, est prolongée pour intégrer les perspectives actualisées d'évolution du trafic en lien avec la crise sanitaire d'une part, et l'avis de cadrage de l'Autorité Environnementale² d'autre part. **Le dépôt des demandes officielles sera de ce fait reporté en milieu d'année 2021.**

Les aménagements liés au projet

Plusieurs propositions d'aménagement ont été émises par le public, notamment la création d'une salle de change PMR, d'espaces de jeux pour enfants, de sites « planespotter » et l'amélioration des trajets depuis les parkings et de l'insertion paysagère de l'aéroport. **Aéroport de Lille SAS a intégré dans ses prochaines phases d'étude l'examen de l'ensemble des propositions d'aménagement** émises en concertation.

La desserte de l'aéroport

En complément des actions prévues dans le projet, Aéroport de Lille SAS a pris contact avec la Direction des transports de la Région et Hauts-de-France Mobilités afin d'engager un travail pour **créer des arrêts à l'aéroport sur les lignes Arc en Ciel Pévèle et intégrer la navette au réseau Pass Pass**. De plus, le réseau de pistes cyclables présentes sera maillé sur le parvis de l'aérogare et deux parcs à vélo abrités de 100 places sont prévus dans le projet.

Les nuisances sonores

En complément des actions déjà prévues (renouvellement du système de mesure et de suivi des trajectoires, modulation acoustique et horaire de la redevance d'atterrissage), **Aéroport de Lille SAS s'est engagé à ne pas augmenter le nombre de vols de nuit d'ici 2039 et à prolonger l'écoute des riverains**, notamment afin de porter leurs demandes auprès de la Commission Consultative de l'Environnement (CCE) et des autorités compétentes en ce qui concerne les trajectoires aériennes. Ainsi, une réunion avec les riverains de l'aéroport s'est tenue le 27 janvier 2021 afin de recueillir leurs demandes et de répondre à leurs interrogations.

2 Avis délibéré n° 2020-67 du 13 janvier 2021 pour le cadrage préalable de la modernisation de l'aéroport de Lille-Lesquin



Les impacts potentiels du projet sur l'environnement

Dans l'objectif de réduire les émissions carbone, Aéroport de Lille SAS **poursuit les actions prévues dans le cadre du programme ACA**, afin d'atteindre le niveau 2 en 2022 puis la neutralité carbone en 2027. Un travail est réalisé avec les prestataires de l'aéroport (avitailleurs, assistants d'escale) pour convertir à l'électricité les véhicules et les engins d'assistance au sol. Le gestionnaire est vigilant sur la question de la qualité de l'air et **un bilan carbone complet du projet sera réalisé dans le cadre du dossier d'autorisation environnementale**. Enfin, la réduction de l'artificialisation des sols est au cœur des études projet. Suite à la concertation, la non-réalisation du parking P7 tel qu'initialement prévu ainsi que la non-réalisation du projet immobilier ont permis de réduire les surfaces artificialisées de plus de 9 hectares.

La poursuite de l'information et du dialogue sur le projet

Le public a fait le souhait de continuer à être informé et consulté sur les suites du projet. Aéroport de Lille SAS a décidé de **poursuivre l'information et le dialogue jusqu'à l'enquête publique**. Ainsi, deux réunions publiques seront organisées au 1^{er} semestre 2021 et le garant a été sollicité pour poursuivre son accompagnement. Le site internet et l'adresse mail du projet restent ouverts :

www.modernisons-aeroportdelille.fr/ contact@modernisons-aeroportdelille.fr